

**CENTIEME ANNIVERSAIRE DE LA RENAISSANCE  
DE L'ACADEMIE DE MARINE (1921-2021)  
DANS L'AMPHITHEATRE RICHELIEU DE LA SORBONNE**

**SEANCE INAUGURALE**

28 octobre 2021

Discours de M. Xavier de la Gorce  
Président de l'Académie de marine

Monseigneur,  
Madame la ministre,  
Mesdames et messieurs les ambassadeurs,  
Monsieur le président de la commission des affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat,  
Mesdames et messieurs les parlementaires  
Monsieur le chef de l'état-major particulier du président de la République,  
Monsieur le chef d'état-major de la Marine,  
Monsieur le recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités,  
Mesdames et messieurs les préfets,  
Monsieur le directeur de l'Institut de l'Océan, représentant le président de Sorbonne Université,  
Chères consœurs, chers confrères,  
Mesdames et messieurs,

En ce jour, à cet instant, en ce lieu, je ressens un grand honneur et une vive émotion en m'adressant à une si belle assistance au nom des membres et des invités de l'Académie de marine.

C'était il y a 100 ans. 100 ans exactement, ici même !

Merci Monsieur le recteur, Monsieur le Chancelier, de nous ouvrir les portes de cet amphithéâtre Richelieu où la séance inaugurale de l'Académie y fut alors ouverte par M. Adolphe Landry, ancien ministre de la Marine et président de notre Compagnie, en présence de M. Alexandre Millerand, Président de la République, de M. Gabriel Guist'hau, ministre de la Marine ainsi que de nombreuses personnalités.

Je salue la mémoire de ces grands anciens sans lesquels nous ne serions pas réunis aujourd'hui.

Nous n'avons pas de tableau d'Honneur tant un rouleau de papyrus n'y suffirait pas. Rappelons cependant que nos racines s'appellent, dans la lignée de Bougainville en 1771, Lucien Lacaze, ancien ministre de la Marine, membre de l'Académie française, Raoul Castex, grand théoricien militaire, Paul Langevin, professeur au Collège de France, Paul Painlevé, ancien président du Conseil et ancien ministre des Armées, Emile Bertin, génie de la recherche et de l'innovation, Théodore Monod, spécialiste incontesté des déserts, Jean-Baptiste Charcot que l'on ne présente pas, pas plus qu'Eric Tabarly, Marin Marie et bien d'autres...

C'est donc en connaissance de cause que le Président de la République a bien voulu accorder son haut patronage à l'anniversaire que nous fêtons à cet instant. L'Académie en est particulièrement honorée. Merci, Amiral, qui le représentez aujourd'hui, de lui exprimer notre gratitude

Merci Madame la ministre de votre présence qui manifeste l'importance du lien qui nous unit au ministère des Armées, comme c'est le cas avec le ministère de la Mer, et de l'intérêt que vous portez à nos travaux.

Merci à vous, Monseigneur, dont l'appartenance à l'Académie est hautement symbolique à bien des égards et alors que la Principauté s'apprête elle aussi à célébrer un centième anniversaire, celui de la disparition de votre trisaïeul, le Prince Albert I<sup>er</sup>, le Prince savant, le Prince navigateur, créateur du Musée océanographique de Monaco puis de l'Institut océanographique de Paris devenu Maison des Océans, tant appréciée de notre communauté maritime.

C'est donc le 28 octobre 1921, ici-même, que notre compagnie, supprimée sous la Révolution, connut sa renaissance.

Ses origines remontent à 1752, mais parce que « Royale » il lui arriva grand malheur en 1793, pour n'être réhabilitée que 128 ans plus tard.

Il y avait bien eu un projet de refondation en 1801 par Pierre-Alexandre-Laurent Forfait, ministre de la Marine, par ailleurs très brillant ingénieur du Génie maritime et membre de l'Institut.

Il n'eut pas le loisir de mener à bien son entreprise, démissionnant la même année de son poste de ministre pour rejoindre le Conseil d'Etat.

En 1814, Charles Dupin, ingénieur et mathématicien, membre de l'Académie des sciences, avec laquelle nous entretenons des liens historiques très étroits, élaborait un projet largement abouti mais qui ne vit pas non plus le jour.

L'Académie renaît donc il y a un siècle, porteuse de la mission - je cite- « d'entretenir et de développer, dans le domaine maritime, les études du caractère le plus élevé ».

Le chef d'état-major de la Marine - que je salue et remercie de son soutien - peut témoigner que tel est toujours notre engagement.

En 1921, le président de l'Académie, Adolphe Landry, ancien ministre, déplorait déjà dans son discours, je cite : « l'indifférence avec laquelle, de tout temps, malheureusement, le plus grand nombre de Français ont considéré les questions maritimes ». Le premier devoir de l'Académie, rappelait-il, est de travailler par elle-même.

Autre vérité qui a traversé le siècle et qui, aujourd'hui, à la faveur de notre renaissance, trouve chez nous un écho particulier tant nous avons pour ambition première d'être des acteurs du renouveau maritime.

L'Académie que nous connaissons aujourd'hui dispose pour cela de nombreux atouts :

- Une **organisation** éprouvée,
- un **spectre de compétences** englobant toutes les problématiques maritimes,

- une **somme et une diversité de talents** et d'expériences inégalées, associées à une grande capacité d'intelligence collective.
- une **attractivité** jamais démentie.

Ces atouts en font un cercle privilégié de réflexion et de promotion de ce renouveau.

L'Académie est aujourd'hui portée par des vents favorables :

- A trois reprises depuis deux ans le Président de la République a eu l'occasion de s'exprimer fortement sur les enjeux maritimes, jusqu'à dire à Montpellier en décembre 2019 que le XXI<sup>ème</sup> siècle serait maritime.
- Un ministère de la mer, dont l'ensemble de la communauté maritime a salué l'avènement.
- Un ambassadeur des pôles et des enjeux maritimes, appellation redessinant les contours de la mission confiée jusqu'il y a peu à notre nouveau confrère, ambassadeur des océans.
- Un Secrétariat général de la mer dont la pertinence et l'action sont unanimement reconnues.
- Une Marine nationale en constant éveil et qui affirme chaque jour la présence de la France sur tous les océans.
- Un cluster et des acteurs de l'économie maritime qui font preuve d'un dynamisme remarquable.
- Des organismes de recherche parmi les meilleurs au monde.

Mentionnons enfin une actualité de nature à dissiper toutes les interrogations et tous les doutes, s'il devait en rester, sur l'importance des enjeux maritimes en ces temps troublés.

- **Enjeux géostratégiques** - l'Indo-Pacifique et la Méditerranée orientale en sont les lieux de cristallisation.
- **Enjeux de juridiction** dans les zones économiques exclusives, en mer de Chine, en Méditerranée comme au large du Kenya et de la Somalie.
- **Enjeux économiques** : le transport maritime, les câbles sous-marins, la pêche, les énergies marines, les métaux rares...
- **Enjeux juridiques** : le statut de la haute mer, les grands fonds marins.
- **Enjeux environnementaux**, liés en particulier au réchauffement climatique, avec leur cortège d'inquiétudes – la fonte des calottes glaciaires, les incertitudes pesant sur les puits de carbone océaniques, les migrations halieutiques, les pollutions de toute nature – l'on songe aux plastiques – et bien entendu les douloureuses migrations humaines.
- **Enjeux scientifiques**, en particulier sur les perspectives de l'océan nourricier.
- **Enjeux de sécurité et de sûreté** (sauvetage, narcotraffic, piraterie) ...

Et la liste pourrait être largement complétée...

Leur singularité n'est-elle pas qu'ils soient tous d'ampleur planétaire et imbriqués les uns dans les autres pour le meilleur... mais parfois aussi pour le pire ?

L'Académie de marine se trouve être ainsi, à la croisée des chemins, un partenaire naturel des réflexions engagées sur ces différents thèmes. Avec sa spécificité et ses compétences, elle est appelée à participer à la diffusion de la connaissance de la mer et des océans, tant vis-à-vis des responsables politiques et économiques que de l'opinion publique et de la jeunesse ; notre confrère Tristan Lecoq nous en parlera tout à l'heure.

Et puisque le maritime a sa propre approche des frontières, nous avons la volonté de nous associer à la définition des contours d'une Europe de la mer, telle qu'elle se dessine à l'orée de la présidence française du Conseil de l'Union. Ce sera d'ailleurs le thème de notre première « Rencontre » organisée le mois prochain dans le cadre de l'année du Centenaire.

Dans ces conditions, tourner le dos à la mer serait à coup sûr un grave manque de perspicacité et de vision politique.

Tel n'est pas, ou plus, le cas et il faut s'en réjouir.

L'Académie de marine, grâce à la connaissance et à l'expérience de ses membres, restera, elle aussi, attentive au fait que les enjeux maritimes, parce qu'ils sont souvent « hors la vue » ne soient pas « perdus de vue ».

**Forte** de la protection que lui a accordée le Président de la République en juillet 2019.

**Forte** de son installation à l'Hôtel de la Marine – voulue et soutenue par trois Présidents de la République – qui lui permet d'entretenir activement la mémoire maritime d'un lieu à la fois prestigieux et hautement symbolique.

**Forte** aussi de la confiance qui lui est accordée et du crédit qui lui est reconnu, elle s'attachera à jouer avec détermination son rôle d'influenceur et de promoteur de l'excellence maritime française.

L'année du centenaire sera l'occasion de faire prendre corps à cet engagement.

Plusieurs événements d'importance, en sus de nos activités traditionnelles, en seront les marqueurs : cinq « Rencontres » – j'en ai cité une – organisées à Paris, à Brest, à Toulouse et à Marseille seront autant d'occasions d'aborder le thème de la nouvelle dynamique européenne pour la mer, celui des enjeux stratégiques des espaces maritimes, celui de la transition numérique du monde maritime, celui de réseaux scientifiques d'échanges maritimes aux XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles, celui de la connaissance de l'environnement océanique et enfin ceux de la politique européenne de la pêche et de l'aventure armatoriale.

En conclusion de cette année d'exception, au début de l'année 2023, nous organiserons un grand colloque sur le thème de l'excellence maritime française afin d'en valoriser une nouvelle fois les atouts.

Voilà une feuille de route ambitieuse, à la hauteur des promesses et des dangers de l'océan du XXI<sup>ème</sup> siècle. Nous relèverons ce défi, car ce sont des sujets majeurs, déjà et demain plus encore, sous les feux de l'actualité mondiale.

En vous remerciant de votre attention, je déclare ouverte l'année du Centenaire de la renaissance de l'Académie de marine.